# **ITW** Performance Polymers

# FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ MA3940 ADHESIVE

# 1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit MA3940 ADHESIVE

Numéro du produit Z0034

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Adhésif.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers

Bay 150

Shannon Industrial Estate

Co. Clare Ireland V14 DF82 353(61)771500 353(61)471285

customerservice.shannon@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à +44(0)1235 239 670 (24h)

composer en cas d'urgence

# 2. Identification des dangers

# Classification de la substance ou du mélange

**Dangers physiques** Liq. Inflam. 2 - H225

Dangers pour la santé Irrit. Peau 2 - H315 Sens. Peau 1 - H317 TSOC ES 3 - H335

Dangers environnementaux Non Classifié

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger H225 Liquide et vapeur très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H335 Peut irriter les voies respiratoires.

# Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).

P332+P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la règlementation nationale.

# Contient

MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE, 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol

# **Autres dangers**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

# 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

METHYL METHACRYLATE	30-60%
Numéro CAS: 80-62-6	
Classification Liq. Inflam. 2 - H225 Irrit. Peau 2 - H315 Sens. Peau 1 - H317 TSOC ES 3 - H335	

# 2,2'-[(4-methylphenyl)imino]bisethanol

5-10%

Numéro CAS: 3077-12-1

#### Classification

Tox. Aigüe 4 - H302 Irrit. Peau 2 - H315 Irrit. Yeux 2A - H319 TSOC ES 3 - H335

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

#### 4. Premiers soins

# Description des premiers soins

Orale Éviter le contact avec les yeux. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. En cas d'accident ou de

malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

**Inhalation** Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En présence de

difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en

lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si les malaises persistent.

**Ingestion** Ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin. Ne jamais rien

administrer par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. En cas de

vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire.

Contact cutané Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Laver la peau minutieusement

avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

Contact oculaire Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer

pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation

persiste après s'être lavé.

# Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

# Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

# Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

# Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Facilement inflammable. Éviter de respirer les gaz ou vapeurs émanant de l'incendie. Les

vapeurs sont plus lourds que l'air, ils peuvent se propager proche du sol, circuler sur une longue distance vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme. Polymérise

facilement sous l'influence croissante de la chaleur.

# Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre

l'incendie

Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Ne pas utilser un extincteur à jet d'eau, car ceci risque de faire propager l'incendie. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

# 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

# Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

#### Précautions individuelles

Facilement inflammable Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Fournir un système adéquat de ventilation. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Éviter d'inhaler les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux.

#### Précautions relatives à l'environnement

# Précautions relatives à l'environnement

Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de règlementation désigné.

#### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

# Méthodes de nettoyage

Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

#### Références à d'autres sections

#### Référence à d'autres sections

Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Voir la section 11 pour de l'information supplémentaire concernant les dangers à la santé.

# 7. Manutention et stockage

# Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

# Précautions pour l'utilisation

Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Ne pas respirer les vapeurs. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Les cuves d'entreposage et autres récipients doivent avoir une prise de terre. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

# Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage

Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

# Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

#### 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

#### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

# **METHYL METHACRYLATE**

Limite d'exposition de longue durée (8-heures VEMP): ACGIH 50 ppm 205 mg/m³ Limite d'exposition de courte durée (15-minutes): ACGIH 100 ppm 410 mg/m³ A4, DSens

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. A4 = Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme. DSens = Sensibilisant cutané.

Commentaires sur l'ingrédient WEL = Workplace Exposure Limits

#### Contrôles de l'exposition

# Équipement de protection









Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

Protection des yeux/du visage

Il faut porter des lunettes conformes à une norme approuvée si une évaluation de risques mentionne la possibilité de contact oculaire. À moins que l'évaluation rapporte la nécessité d'une plus grande protection, il faudra porter les équipements de protection suivants: Lunettes de protection bien ajustées. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains

Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc ou plastique. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

Autre protection de la peau et du corps

Autre protection de la peau et Porter une combinaison de protection chimique.

Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail chaque jour avant de quitter les lieux de travail.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi -masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

# Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Apparence** Pâte.

Couleur Blanc/ blanc cassé.

Odeur Peu âcre.

pH pH (solution concentrée): 7 @ 20 °C

Point de fusion -47.7°C

#### Date de la révision: 2021-03-18

# MA3940 ADHESIVE

Date d'entrée en vigueur : 2018-04-05

Point intital d'ébullition et

intervalle d'ébullition

101°C @

Point d'éclair 10°C

**Taux d'évaporation** 3 (butyl acetate =1)

Limites Limites d'explosibilité/d'inflammabilité: 1.7 Limites supérieures

supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosibilité/d'inflammabilité: 12.5

d'explosibilité

Tension de vapeur 28mmHg @ °C

Densité de vapeur 3.5

**Densité relative** .93 - 1.05 @ @ 20 °C °C

**Autres renseignements** Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** Agents comburants forts. Agents réducteurs forts.

Stabilité chimique Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.

Risques de réactions

dangereuses

Peut polymériser.

Conditions à éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter la chaleur excessive sur des

périodes prolongées.

Matières incompatibles Éviter tout contact avec des agents oxydants. Agents réducteurs forts.

Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 5 555,56

**Inhalation** Les vapeurs peuvent affecter le système nerveux central. Suite à une surexposition, les

symptômes peuvent inclure les suivants: Mal de tête. Nausée, vomissement. Intoxication.

Peut provoquer des malaises.

Contact cutané Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut

entraîner une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les individus sensibles.

Contact oculaire Irritant pour les yeux.

Organes cibles L'exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Peut

provoquer des lésions au foie et aux reins. Système respiratoire, poumons. Systeme nerveux

central

Données toxicologiques relatives aux ingrédients

METHYL METHACRYLATE

# Cancerogénicité

Cancérogénicité selon le CIRC Groupe 3 inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

**CIRC** 

# 12. Données écologiques

**Écotoxicité** Ne pas rejeter dans l'environnement.

**Toxicité** Pas considéré toxique pour le poisson.

Persistance et dégradation

Persistance et dégradation Methyl methacrylate monomer : Biochemical oxygen demand within 5 days (BOD5) = .14 g/g

- 0.9 g/g.

Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

Mobilité dans le sol

Mobilité Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

#### 13. Données sur l'élimination

# Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux Déchet classifié comme étant un déchet dangereux. Éliminer les déchets dans un centre

d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des

déchets.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités

locales en matière d'élimination des déchets.

Catégorie de déchets 08 04 09

# 14. Informations relatives au transport

**Général** Aucune autre information connue.

Numéro ONU

Numéro ONU (LTMD) 1133 Numéro ONU (IMDG) 1133

Numéro ONU (OACI) 1133

Numéro ONU (DOT) 1133

# Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de

ADHESIVES

transport (LTMD)

Désignation officielle de

transport (IMDG)

ADHESIVES

Désignation officielle de

transport (OACI)

**ADHESIVES** 

Désignation officielle de

**ADHESIVES** 

transport (DOT)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe de la LTMD 3

Étiquette de la LTMD 3

Classe de l' IMDG 3

Classe/division de l'OACI 3

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage de la

LTMD

Groupe d'emballage de

**I'IMDG** 

Groupe d'emballage de l'OACI II

Groupe d'emballage du DOT

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Ш

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures

F-E, S-D

d'urgence (EmS)

**Transport en vrac** Aucune information n'est requise.

conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78

et au Recueil IBC

# 15. Informations sur la règlementation

# 16. Autres informations

Date de la révision 2021-03-18

Révision 14

Date d'entrée en vigueur 2018-04-05

Mentions de danger intégrales H225 Liquide et vapeur très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ement fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.